

# Réunion du Comité d'entreprise du Groupe CPEA

**Du mercredi 6 septembre 2017**

<b>Présidence</b>	<b>Monsieur TOURNIER</b>
<b>Membre élu du comité</b>	<b>Monsieur GILLES (Secrétaire) présent</b>
<b>Membre élu du comité</b>	<b>Madame LABORDE (Suppléante)</b>
<b>Membre élu du comité</b>	<b>Monsieur CLEMENT (Trésorier) absent excusé</b>

La séance est ouverte à 9h30, par le Président *Monsieur TOURNIER*.

## **Réponses aux questions des délégués :**

***En ce qui concerne le point sur les formations en général, Monsieur TOURNIER répond :***

Chaque salarié doit pouvoir se former pour améliorer ses connaissances, et c'est pourquoi nous reconduisons des formations et nous en proposerons de nouvelles ; pour celles déjà réalisées il sera demandé aux organismes ayant dispensé les formations de produire les attestations pour que nous puissions les remettre aux participants.

Nous essayerons d'organiser des sessions de formation durant les périodes d'activité plus calme (mai à juillet la prochaine) pour permettre à tous de participer comme le demande les délégués.

Enfin comme le demandent ces derniers nous intégrerons au plan de formation une formation pour eux en rapport avec l'évolution sociale en cours.

Dans un autre domaine, le CPEA et HITEMA disposent de cent liens pour l'ouverture de comptes dans le cadre du projet Voltaire, les formateurs volontaires et concernés se réuniront pour lancer l'opération sur plusieurs classes de BTS1 début 2018 dès que les classes de première année auront des effectifs stables.

***En ce qui concerne le point sur les heures et les plannings de l'ESUP YVELINES, Monsieur TOURNIER répond :***

Chaque Directeur a le pouvoir de privilégier certaines matières par rapport aux autres, dans la mesure de la cohérence avec l'examen, d'où une différence dans les allocations d'heures qui peut apparaître d'un établissement à l'autre.

Yannick GILLES constate que la réussite de l'ancien centre de Maisons Laffitte reposait essentiellement sur une mise en avant des matières professionnelles et recommande que l'ESUP Yvelines s'inspire de cette pratique. Monsieur Tournier prend note de la remarque tout en expliquant que l'ESUP ne sous-estime aucunement les matières professionnelles et compte bien sur le regroupement des formateurs des 2 établissements pour créer une dynamique pédagogique et favoriser la réussite aux examens des élèves de l'ESUP Yvelines.

***En ce qui concerne l'ouverture de l'ESUP/CPEA HAUT DE SEINE et le développement du groupe, Monsieur TOURNIER répond :***

Le nombre de recrutements étant trop faible nous avons choisi de privilégier l'existant, notamment comme cela a été expliqué à la réunion de rentrée afin de se concentrer sur la recherche de locaux ou d'extension selon les cas.

***En ce qui concerne la progression pédagogique et les QCM , Monsieur TOURNIER répond :***

Comme le demande les délégués le CPEA va demander à l'éditeur s'il est possible de faire évoluer rapidement ses applications afin que l'utilisation du module de progression pédagogique soit plus clair et que l'on puisse réaliser des interrogations QCM en direct sur les Smartphones.

***En ce qui concerne la faible affluence à la réunion de rentrée notamment pour les Yvelinois, Monsieur TOURNIER répond :***

La priorité cette année était d'intégrer au mieux les formateurs dans les locaux de l'ESUP YVELINES, de surcroît une mauvaise communication a fait que les premières invitations des personnels l'ESUP YVELINES, si elles ont bien été envoyées, ne précisait pas les horaires. Cependant l'année prochaine il est prévu de tous se retrouver sur le site de Paris afin de réaffirmer et de développer la cohésion de groupe dans son ensemble.

***En ce qui concerne le point sur le recrutement de stagiaires qui conditionne l'augmentation des salaires pour Janvier 2018, Monsieur TOURNIER répond :***

Actuellement les chiffres correspondent parfaitement aux attentes et prévisions du groupe qui sont précisées dans le dernier compte rendu de Comité d'Entreprise.

***En ce qui concerne le point sur les versements des budgets sociaux et de fonctionnement, Monsieur TOURNIER répond :***

Les versements seront effectués avant les échéances annoncées par les membres du Comité d'Entreprise.

Le président demande alors à Yannick GILLES de rédiger un projet de procès-verbal de la présente délibération du comité relative aux points évoqués lors de cette réunion, et en précisant le prochain Rendez-vous le 11 octobre à 9h30 (lieu restant à définir).

Après un dernier échange de vues en la matière, le Président déclare la séance levée à 10h35.

*Paris, le mardi 12 septembre 2017,*

*Yannick GILLES*  
*Secrétaire*

*Nathalie LABORDE*  
*Suppléante*

*Jean-Baptiste TOURNIER*  
*Président*